

RÉUNION DE L'ASSOCIATION, ÉLABORATION DU PROGRAMME ⁽¹⁾ ...

Fidèles à l'engagement que nous avons pris en sortant de notre première entrevue chez le citoyen Perot, nous nous réunissons trois fois par semaine pour discuter les bases de notre association d'instituteurs.

Ces réunions ont habituellement lieu chez Mme Pauline Roland, qui dispose, rue de Douai, près la rue Clichy, d'un grand appartement, que lui a prêté une amie absente.

Nos discussions sont souvent assez orageuses, car notre groupe n'est pas très homogène quant aux conceptions philosophico-sociales.

La citoyenne Roland qui, d'ardente catholique, devint saint-simonienne et enfin disciple de Pierre Leroux, a gardé, à travers ses transformations successives, un esprit religieux obstiné.

Pour elle, la foi en Dieu peut seule réaliser dans l'humanité l'idéal de justice et d'amour poursuivi par les socialistes. Mais c'est du peuple seul, de la foule des opprimés, des travailleurs, que surgira la véritable conception de l'ordre social nouveau.

La citoyenne Jeanne Derouin est panthéiste. Pour elle, Dieu est partout... et nulle part. De même que tous les fouriéristes, elle considère le Christ seulement comme un réformateur, supérieur aux philosophes de l'antiquité par le caractère essentiellement humanitaire de ses prédications. C'est, pour elle, le père du socialisme.

Le citoyen Bizet et sa femme sont catholiques proudhoniens. Catholiques gallicans, il est vrai, car il exècrent la papauté qu'ils considèrent comme une cause de ruine pour l'Eglise, oubliant que cette prétendue cause de ruine a partout fait la force de cette même Eglise durant des siècles. Mais leur sincérité les empêche d'apercevoir le côté faible de leurs critiques.

Ils ont pour ami le citoyen Depau, instituteur dans le quartier du Temple, déiste à la Voltaire. Il est grand admirateur de l'aphorisme du célèbre mais peu républicain philosophe de Ferney: «*Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer*». Pour le citoyen Depau, comme pour tous les voltairiens, la religion est un frein nécessaire et le père éternel un indispensable gendarme.

Le citoyen Perot et moi nous sommes la fraction terre-à-terre de l'association.

Sans nous embarrasser d'une métaphysique condamnée à tourner incessamment dans le même cercle, nous n'avons nul souci des ennuyeuses jongleries qu'exécutent, avec le moi et le non moi, les Cousin, les Jules Simon et consorts, si bien drapés par notre ami Joseph Ferrari dans ses *Philosophes*

(1) Titre de l'extrait choisi par *Anti.mythes*.

salariés. Nous sommes de ceux qui trouvent indispensable de mettre d'abord l'intelligence de chacun en état de démêler elle-même ce qu'il y a au fond de ces questions, si tant est qu'il y ait quelque chose, et non de bourrer les enfants de formules a priori et de conclusions dont ils ignorent les éléments. Nous voudrions donc qu'on écartât du programme tout enseignement à ce sujet.

Aussi n'est-ce pas sans peine que nous finissons par élaborer une déclaration de principes servant de préface au programme d'éducation.

Cette déclaration porte que nous croyons en Dieu - principe de toute vie; à l'unité du genre humain; à l'égalité de l'homme et de la femme. (Cette répétition nous a semblé nécessaire, afin de formuler plus nettement notre opinion à ce propos). Nous déclarons croire à la souveraineté du peuple et à la République, seule expression légitime de cette souveraineté; que chaque individu se doit à tous, de même que tous se doivent à chacun. Enfin nous croyons que tous ont le droit de vivre, mais que chacun a le devoir du travail, dans la limite de ses forces et de ses aptitudes.

Tout cela sans doute est encore bien vague, bien sentimental. Mais, en l'état actuel de nos connaissances à tous, il ne nous est pas permis d'être plus précis.

C'est même le caractère vague de cette déclaration, qui permet à des proudhoniens et à des communistes de diverses écoles de pouvoir s'unir dans cet essai d'association où d'ailleurs leurs intérêts personnels n'auront point à souffrir de compétitions.

Seulement, cette déclaration de croyance en Dieu m'est désagréable, malgré son caractère peu dogmatique et encore moins cultuel. J'aurais préféré qu'on s'abstint, n'étant point en état d'appuyer scientifiquement l'affirmative ou la négative à cet égard.

Aussi étais-je assez disposé à me retirer et à laisser le champ libre aux déistes. Mais il m'est dur de me séparer d'amis avec lesquels je pourrais me rendre utile - peut-être - au mouvement.

Le petit cercle du passage Sainte-Marie est sans doute toujours aussi intéressant pour moi qu'au début; là aussi j'ai noué de bonnes amitiés. Mais le seul avec qui je sympathise à peu près, au point de vue révolutionnaire vient de partir.

Condamné à deux ans de prison pour avoir osé prendre la défense des insurgés de Juin dans son «*Prologue d'une Révolution sociale*», publié par *la Voix du peuple* - troisième incarnation du journal de Proudhon - notre ami Louis Ménard a mieux aimé partir pour la Belgique que de faire sa prison.

Nos autres amis s'occupent trop exclusivement d'art ou de littérature pour sortir de leurs spéculations purement philosophiques. Ils ne seront jamais actifs dans la lutte.

Je me décide donc à rester dans l'association, malgré son déisme. On consigne seulement aux procès-verbaux l'opposition que j'ai faite contre le caractère religieux de la déclaration de principes.

«*Paris vaut bien une messe*», a dit Henri IV, pour reconquérir sa bonne ville qui ne voulait pas de lui.

Comme en fin de compte nous ne récolterons guère que des désagréments de toute sorte dans l'exécution de nos projets, je ne crois pas mériter la corde pour avoir subi, mais non accepté, le Père Eternel au service de la Révolution sociale.

Malgré nos discussions souvent orageuses, nos relations n'en sont pas moins très amicales. Nous avons pris l'habitude de venir de temps en temps - en dehors de nos réunions réglementaires - passer la soirée chez Mme Roland.

Nous nous y rencontrons alors avec quelques-uns de ses vieux amis dont le concours nous est précieux, leur bagage scientifique et littéraire étant de beaucoup supérieur au nôtre.

Plusieurs ont fait partie de la communauté saint-simonienne de Ménilmontant. Voici:

- Le citoyen Ferdinand François, docteur en médecine, qui ne s'occupe depuis longtemps que de littérature. Il dirigeait, sous Louis-Philippe, une revue socialiste: *la Revue indépendante* qu'un faux ami, Pascal Duprat, lui souffla et fit tomber.

- Le docteur Guépin, de Nantes, d'une immense érudition, un peu désordonnée peut-être, Il vient de faire paraître sous le titre de *Philosophie du socialisme*, une sorte de genèse révolutionnaire dans laquelle il passe en revue les diverses transformations philosophiques et économiques des sociétés humaines.

Un de mes amis, tout en rendant hommage au grand savoir de Guépin et à la valeur de son étude, prétend que son livre est une bibliothèque renversée.

- Jules Leroux, député de la Creuse, typographe comme son frère Pierre, très instruit, lui aussi, et possédant à fond son économie sociale. C'est malheureusement un mystique. Il a horreur des sociétés civiles. C'est par la religion universelle que la Révolution pourra seulement se résoudre. Il est à la recherche du «*vrai christianisme*», dont toutes les sectes actuelles ne sont que d'odieuses caricatures.

- Jules Viard, collaborateur de Proudhon dès la fondation du *Représentant du Peuple*. Il est très ferré sur les questions financières, rêve d'établir le parcours à bon marché pour les ouvriers et caresse sans cesse l'espoir chimérique de trouver un capitaliste socialiste, qui lui fasse les fonds d'un journal dans lequel il sera libre d'exposer ses projets et de traiter les questions sociales à sa manière (2).

- Le citoyen Rochery petit rentier, qui regrette amèrement de n'être pas assez riche pour aider Viard à réaliser ses rêves de journal. Il s'occupe de condenser en un volume les «*théories sociales*» de Mably.

- Puis le citoyen Pecqueur, communiste très versé dans l'histoire de l'économie politique. Il vient de publier un résumé très clair des théories communistes, sous le titre de *Cathéchisme socialiste*, signé de Greppo, son emploi à la questure de la Législative l'empêchant de signer lui-même.

- Enfin Pierre Dupont et sa femme viennent quelquefois nous donner la primeur de quelque chanson inédite encore. C'est merveille vraiment d'entendre chanter, entre autres la *Mère Jeanne*, par la voix fraîche et, délicate de la jeune femme du poète populaire.

Il arrive assez souvent qu'à ces soirées nous improvisons une agape. Mais comme nous sommes presque tous plus gueux que des rats d'église, nos soupers ont plus de charme par ce qui s'y dit de drôle ou d'intéressant, que par la recherche de ce qui s'y mange.

La maîtresse du logis n'a le plus souvent à notre service que sa bonne humeur et son talent d'improvisatrice. Nous vidons alors nos poches et nous organisons un pique-nique au moyen d'une souscription absolument libre. Notre menu se compose le plus souvent de fromage, de charcuterie et de salade. Celle-ci toujours plantureuse.

Comme nous sommes à deux pas de la barrière, nous nous rendons à quatre ou cinq chez le père Lathuile qui vend de très bon *Argenteuil* à six sous et nous rentrons en ville, passant fièrement sous le regard des gabelous et portant chacun notre chopine qui, par tolérance, ne paie point d'entrée.

Quand les parts son trop justes, la souscription libre ayant peu rendu - cas trop fréquent - nous y suppléons en nous racontant des «*histoire*». Mais il arrive aussi qu'un richard se trouve en fonds. Rochery a reçu de l'argent, ou l'un des deux Leroux possède quelques sous de disponibles sur son traitement de représentant, qu'ont saisi pour la plus grande part d'inexorables créanciers de l'imprimerie socialiste de Boussac. Alors nous tombons dans l'orgie. Ce sont de vrais festins de Balthazar: nous allons jusqu'au beefsteak... saignant!

En bons Parisiens, par exemple, si maigre qu'ait été la pitance, nous prenons le café au dessert. C'est l'habituelle contribution de notre chère hôtesse qui exelle à le préparer.

(2) Il se pourrait bien que ses dessins et ses tracés de lignes de tramways aient été connus de ceux qui, depuis, ont exploité l'idée. (Note de l'auteur).

Nous venons de publier notre programme d'éducation (3). C'est peut-être bien, depuis celui de Condorcet, le premier conçu en vue de développer harmoniquement toutes les facultés individuelles.

Prenant l'enfant dès la naissance, il le conduit jusqu'à l'âge révolu de dix-huit ans, cet âge nous paraissant l'époque où le jeune homme, préparé par une instruction générale suffisante et mis en état de participer à la production collective, n'a plus dès lors qu'à continuer son développement au moyen de la profession qu'il a librement choisie et des études complémentaires qu'elle exige.

Ces dix-huit années se divisent en six périodes d'égale durée, comportant chacune une série d'études appropriées à l'âge de l'élève et distribuées de manière à concorder sans cesse avec l'ensemble des connaissances générales qui constitueront les véritables «*Humanités*» devant remplacer les prétendues «*Humanités universitaires*» (4).

Chaque période triennale se compose de trois séries spéciales d'études.

La première série se rapporte au développement du corps et des sens proprement dits. Le dessin, l'écriture, le chant, la danse, la gymnastique, l'équitation, la natation, l'escrime et des notions professionnelles pratiques graduées et suivies de façon que l'élève puisse de lui-même trouver sa vraie vocation.

La seconde série, ayant en vue de développer le jugement, comporte l'étude de l'histoire, la littérature, l'art, dans ses différentes manifestations, descriptives, plastiques et auditives, la philosophie et le droit social.

Enfin la dernière série, appliquée aux facultés de rapports et de combinaisons, comprend l'étude des sciences mathématiques et naturelles, de la géographie, des langues dites «*mortes*» et des langues usuelles.

Les premières enseignées seulement dans la sixième période (de quinze à dix-huit ans); les secondes enseignées dès le moment où l'enfant commence à parler.

Grâce à la presse socialiste qui nous prête son concours, nous avons lancé notre appel aux instituteurs et aux institutrices. Nous recueillons bon nombre d'adhésions.

Tout d'abord celles de toutes les associations ouvrières de Paris qui, de plus, ont, au moyen de leurs souscriptions, couvert les frais de notre *Programme d'éducation*.

Plusieurs de nos collègues des départements nous remercient d'avoir créé un centre d'action, qui pourra recevoir leurs réclamations et aussi des renseignements sur les réformes à faire, dans l'école primaire surtout, tant au point de vue de l'enseignement donné que sous le rapport des méthodes défectueuses qu'on y emploie.

Une institutrice libre, de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), nous offre même de créer - en pleine Bretagne - une succursale de l'association, de façon à en faire un centre régional. Excellente idée, que nous nous empressons d'encourager.

Le curé de Voussac - dans l'Allier - le citoyen abbé de Mont-Louis, nous félicite du concours que notre association va ainsi apporter à l'établissement de la «*République universelle*».

Les citoyens Auguste Desmoulins - gendre de Pierre Leroux; - Henri Carle, professeur de philosophie; Eugène Faure, publiciste; Guitera, professeur de littérature italienne; Mense, sculpteur; Delbrouck, architecte; Laugrand (Victor), professeur de mathématiques; Laugrand (Alfred), professeur d'écriture et de dessin; Perot, professeur de musique; Schaal, professeur de dessin; Delarbayrette et Lemoine, tous

(3) Gustave Sandre, éditeur, 1849.

(4) Dans son programme *L'Enseignement intégral*, publié en 1869, M. Paul Robin, de l'école positiviste, a repris ce plan, très probablement ignoré de lui, en le développant d'une manière plus scientifique (*Note de l'auteur*).

deux instituteurs, l'un dans la Creuse, l'autre dans l'Indre-et-Loire, sont devenus membres de l'association.

Les citoyens Catalan, professeur de mathématiques supérieures; Amédée Jacques, professeur de philosophie; Deschanel (Emile), professeur de littérature, contraints tous trois de donner leur démission pour avoir fondé une revue *la Liberté de penser*, dans laquelle ils se séparent complètement de toute religion révélée, se mettent à notre disposition pour les cours que nous espérons pouvoir bientôt ouvrir.

Ils ne vont pas, il est vrai, jusqu'à se faire associés, par crainte sans doute de se brouiller sans retour avec l'Université, leur aimable mère.

Enfin, plusieurs notabilités politiques du moment nous envoient des lettres d'encouragement et nous promettent leur appui... moral.

Louis Blanc nous félicite de Londres; les citoyens Savoye, Ch. Dain, Michel de Bourges, Ennery, Malardier, Nadaud adhèrent de tout cœur à notre projet.

La législation actuelle interdisant toute société qui poursuit un but purement moral, à moins d'autorisation spéciale de l'autorité, nous avons voulu éviter de tomber sous le coup de poursuites comme société secrète ou simplement illicite.

Pour cela, nous avons donné à nos statuts le caractère commercial exigé par la loi. - Apports sociaux, parts de bénéfices, tout s'y trouve.

Mais, afin d'être pleinement édifiés sur la valeur légale de notre contrat, nous avons été consulter le citoyen Madier de Montjau aîné, avocat de mérite et député de Saône-et-Loire, pour le prier de vérifier la rédaction de notre projet d'acte.

Après quelques petites corrections de style juridique, il nous assure que cet acte est conforme à la loi.

«Mais, nous dit-il cependant, ne vous y trompez pas. Que vous deveniez gênants, et l'on trouvera quand même le moyen de vous inquiéter. Je ne crois pas que votre association soit de longue durée, si elle acquiert de l'importance par ses relations. Pour plus de sûreté, donc, il vous faut envoyer au préfet de police une copie sur timbre de votre acte d'association-- non que la loi vous y oblige - mais, du moins, ne pourra-t-on vous poursuivre plus tard comme société secrète».

Nous avons suivi ce conseil, et dès le lendemain de notre consultation, le colonel de gendarmerie Rebillot, maintenant préfet de police, a reçu sous pli cacheté un double de nos statuts.

Gustave LEFRANÇAIS.
